



Communiqué de presse

Vendredi 24 décembre 2021

La MDJS et la CNDP signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA

Rabat- 24/12/2021 – La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel) et la MDJS (Marocaine des Jeux et des Sports) ont signé, ce vendredi 24 décembre 2021 dans les locaux de la CNDP, une convention de partenariat d'adhésion au programme DATA TIKA. Ce partenariat, pour une durée de quatre (04) années, vise à accompagner la mise en conformité de l'écosystème de la MDJS en matière de protection des données à caractère personnel.

Signée par M. Younes EL MECHRAFI, Directeur Général de la MDJS, et M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la CNDP, cette convention formalise l'adhésion de la MDJS au programme « DATA-TIKA » mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020 dans le but de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique et de renforcer les mesures de protection des données à caractère personnel.

Ce partenariat portera sur trois volets stratégiques :

1. Renforcement de la conformité à la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel ;
2. Inversion du paradigme et projets de la MDJS liés à la donnée à caractère personnel ;



3. Alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance au service de différents usages tels que l'hébergement des données en matière de jeux en ligne, notamment la création et le déploiement d'une application de jeu dédiée à la protection des données à caractère personnel et à la protection de la vie privée et l'avantage de bénéficier du réseau de distribution de la MDJS pour diffuser des dépliantes CNDP.

A propos de la MDJS

La Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS) est une entreprise publique à mission dont la raison d'être est, à l'instar de toute loterie d'Etat à travers le monde, d'encadrer l'activité de paris sportifs et de loteries en canalisant la population de joueurs vers une offre légale et responsable.

Partenaire N°1 du sport national, la Marocaine des Jeux et des Sports soutient le sport marocain depuis près de soixante ans en versant l'intégralité de ses résultats au FNDS (Fonds National du Développement du Sport) dont l'objet est notamment de subventionner les actions des fédérations sportives, d'accompagner les sportifs de haut niveau représentant le Maroc et de financer des infrastructures sportives, en particulier de proximité.

Résolument citoyenne, la MDJS a obtenu pour la première fois le label RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) de la CGEM en 2013. En reconnaissance de ses efforts constants pour protéger les intérêts de ses parties prenantes ce label lui a été renouvelé deux fois depuis.

Dans le cadre de son activité, la MDJS collecte des données à caractère personnel relatives à ses joueurs et à ses partenaires à travers différents canaux.

Dans le cadre de sa démarche RSE et en conformité avec les meilleurs standards internationaux et à la législation en vigueur, la MDJS s'est mise en conformité dès 2012 avec la loi 09-08 sur la protection des données à caractère personnel assurant ainsi à ses parties prenantes les garanties nécessaires en la matière.

Visant constamment l'excellence opérationnelle et face aux enjeux accompagnant l'accélération de sa mutation digitale, la MDJS s'inscrit dans la dynamique vertueuse offerte par le projet Data Tika avec pour ambition d'être un modèle inspirant pour l'industrie des jeux en Afrique à travers l'Association des Loteries d'Afrique (ALA) dont elle assure le Secrétariat Général et dont elle héberge le siège permanent.

Par ailleurs, en reconnaissance de la conformité de ses pratiques aux meilleurs standards internationaux, la MDJS a obtenu, et renouvelé régulièrement depuis 2013, la certification



du plus haut niveau en matière de Jeu Responsable délivrée par la WLA (World Lottery Association). La MDJS dispose également de la certification en matière de sécurité des systèmes conforme à la norme ISO 27001 assurant à ses joueurs l'intégrité de ses opérations.

Retrouvez toutes les actualités de la MDJS sur : www.mdjs.ma

A propos de la CNDP

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. (BO n° 5714 du 05/03/2009).

Retrouvez toutes les actualités de la CNDP sur : www.cndp.ma